

## Exercice 2005 - Budget annexe Eaux - Affectation partielle des résultats de l'exercice 2004 en application de la nomenclature M 49

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** L'instruction M49 stipule notamment que les résultats d'exploitation de l'exercice écoulé des services publics industriels et commerciaux gérés en régie sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

En ce qui concerne le résultat de la section d'investissement, qui ne constitue qu'un solde d'exécution du budget, il fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

Le résultat de l'exercice 2004 du Budget annexe Eaux a été le suivant :

### Section d'investissement

Solde des réalisations 2004 :	724 150,08 €
Solde des restes à réaliser 2004 :	- 1 260 343,00 €
	- <b>536 192,92 €</b>

Le programme d'équipement 2004 fait apparaître au 31/12/2004 un besoin d'autofinancement de 536 192,92 €, arrondi à 537 000 €, qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation de l'exercice 2004.

### Section d'exploitation

Résultat d'exploitation du budget 2003	
déduction faite de la part affectée	
à l'investissement 2004 : (2 016 399,89 € - 1 791 400 €)	224 999,89 €
Résultat d'exploitation de l'exercice 2004 :	1 333 033,37 €
Excédent de clôture 2004 disponible :	<b>1 558 033,26 €</b>

Le Conseil Municipal est invité à affecter, par décision modificative au Budget annexe Eaux de l'exercice, une partie de l'excédent mentionné ci-dessus à la couverture des opérations suivantes :

### Section d'investissement :

* Autofinancement complémentaire du programme d'équipement 2004 : 536 192,92 €, montant arrondi à :	<b>537 000 €</b>
* Financement complémentaire du programme d'équipement 2005 :	
- 23 / 2315.512.30700 - Travaux sur réseaux, montant initial de 729 300 € porté à 1 098 300 € soit un complément de :	<b>369 000 €</b>

dont :

- . rénovation de conduite et de branchements de la rue Heitz : 85 000 €
- . rénovation de conduite et de branchements rue du Dr Hyenne : 54 000 €
- . compléments sur travaux à réaliser avec GDF (Capucines, Cassotte, Géraniums) : 230 000 €

- 23 / 2315.5002.30700 - Travaux spécifiques de rénovation des branchements d'eau en plomb, montant initial de 480 000 € porté à 585 000 € soit un complément de : **105 000 €**

Une somme de **400 000 €** sera affectée pour diminuer l'emprunt prévu en recettes au budget primitif à l'article 16.1641.00512.30700, d'un montant initial de 550 000 €, ramené à 150 000 €. L'emprunt globalisé pour l'exercice 2005 sera donc ramené à 1 755 000 €.

La reprise sur l'excédent d'exploitation pour autofinancer les opérations précitées se traduira par une ouverture de crédits en recettes de 1 411 000 € au chapitre 10 / 1068.30700 et une réduction d'égal montant de l'excédent d'exploitation inscrit au chapitre 002 / 002.30700.

Compte tenu des affectations précitées, l'excédent d'exploitation du budget Annexe Eaux disponible pour une affectation ultérieure s'élève à 147 033,26 €. Ce montant comprend les créances non recouvrées.

### Budget Eaux - Résultat d'exécution du budget 2004

EAUX	Résultat à la clôture de l'exercice 2003 (1)	Part affectée à l'investissement 2004 (2)	Résultat de l'exercice 2004 (3)	Résultat de clôture 2004
Investissement	1 416 923,97		- 692 773,89	724 150,08 (1) + (3)
Exploitation	2 016 399,89	1 791 400,00	1 333 033,37	1 558 033,26 (1) - (2) + (3)
<b>Total</b>	<b>3 433 323,86</b>	<b>1 791 400,00</b>	<b>640 259,48</b>	<b>2 282 183,34</b>

### Résultat de l'exercice 2004

EAUX		Investissement	Exploitation	Total cumulé
<b>RECETTES</b>				
Prévisions budgétaires totales	A	7 496 780,00	10 391 925,00	17 888 705,00
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	B	4 915 504,79	10 967 892,92	15 883 397,71
Réduction de titres	C	0,00	1 488 874,43	1 488 874,43
Recettes nettes	D = B - C	4 915 504,79	9 479 018,49	14 394 523,28
Restes à réaliser	E	1 882 811,00		1 882 811,00
<b>DÉPENSES</b>				
Autorisations budgétaires totales	F	9 061 508,00	9 854 400,00	18 915 908,00
Engagements	G	8 763 124,45	8 654 664,97	17 417 789,42
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	H	5 619 970,45	8 654 664,97	14 274 635,42
Annulation de mandats	I	11 691,77	508 679,85	520 371,62
Dépenses nettes	J = H-I	5 608 278,68	8 145 985,12	13 754 263,80
Dépenses engagées non mandatées	K = G-H	3 143 154,00		3 143 154,00
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>				
Excédent	D-J		1 333 033,37	1 333 033,37
Déficit	J-D	- 692 773,89		- 692 773,89
<b>Restes à réaliser</b>				
Excédent	E-K			
Déficit	K-E	- 1 260 343,00		- 1 260 343,00

---

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 1<sup>er</sup> juillet 2005.*